BULLETIN ÉCONOMIQUE

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX.

Mouvement du mois de Juillet 1874.

9.730	colis de laine peignée	1.004.879 k^os	
29	»	d'écouailles et blousses	1.841
726	»	de laine filée	77.078
»	»	de soie	»
2.907	»	de coton	320.413
13.082	colis pesant ensemble	1.404.211 k^os	

Mouvement du mois de Juillet 1875.

9.910	colis de laine peignée	1.066.578 k^os	
52	»	d'écouailles et blousses	2.752
952	»	de laine filée	101.220
»	»	de soie	»
3.264	»	de coton	348.981
14.178	colis pesant ensemble	1.519.531 k^os	

Mouvement du mois de Juillet 1876.

10.486	colis de laine peignée	1.127.981 k^os	
68	»	d'écouailles et blousses	8.918
798	»	de laine filée	84.682
3	»	de soie	7
2.844	»	de coton	304.304
14.199	colis pesant ensemble	1.525.922 k^os	

Décreusages 7 opérations.
Titrages 988 »

Le Directeur, A. MUSIN.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Le maire de la ville de Roubaix, a l'honneur d'informer ses concitoyens qui n'auraient pas encore clos leurs terrains par des palissades ou exécuté les travaux qui leur ont été prescrits aux trottoirs, que des ordres ont été donnés aux agents compétents, afin que des procès-verbaux soient dressés, et que faute par eux d'ottemperer au présent avis dans le délai de huitaine, à partir de ce jour, ils seront poursuivis devant le tribunal de simple police, qu'en outre les travaux seront exécutés d'office et à leurs frais.

Hôtel-de-Ville à Roubaix, le 3 Août 1876.

Le Maire,
C. DESCAT.

De grands préparatifs sont faits pour les Fêtes patronales. Sur toutes nos places on établit des estrades pour les nombreux orchestres, dans toutes les rues on élève des mâts vénitiens au haut desquels doivent se balancer de multicolores oriflammes, et devant l'Eglise Saint-Martin, place de la Mairie, on a construit deux pyramides quadrangulaires en bois pour les effets de lumière électrique.

Cent vingt-six sociétés musicales distribuées en orchestres séparés, feront concert sur nos places de la Mairie, de la Liberté, de Notre-Dame, dans des locaux particuliers, concert des sociétés chorales etc, etc.; nous ne parlons pas du cortége, qui sera immense, et de la revue, qui sera spendide.

Félicitons, en terminant, MM. les organisateurs de cette grande et belle fête des dispositions qu'ils ont prises. Elle semble s'annoncer comme admirable.

Le ministère de l'instruction publique répartit annuellement une somme 45,000 fr. entre 125 sociétés savantes des départements, comme encouragements à leurs travaux.

Parmi les départements les plus favorisés, nous citerons : *le Nord* où 8 sociétés reçoivent 2,700 fr.; viennent ensuite le Rhône 7 id. 2,600; la Haute-Garonne 5 id. 1,800; l'Hérault 4 id. 1,700; le Calvados 4 id. 1,600; *la Seine-Inférieure* 4 id. 1,400; *l'Aisne* 4 id. 1,400; le Doubs 3 id. 1,000; la Saône-et-Loire 3 id. 1,100.

On sait que les généraux commandant les corps d'armée s'occupent en ce moment de la nomination des sous-officiers, caporaux et brigadiers dans l'armée territoriale.

D'après les ordres du ministre de la guerre, tous les anciens militaires qui désireraient être pourvus d'un de ces grades inférieurs devront adresser à cet effet au commandant du dépôt de recrutement où ils résident une demande écrite accompagnée d'une copie certifiée de leur congé de libération, ou de tout autre pièce faisant connaître la nature et la durée de leurs services.

Ils auront à remettre cette demande et ces pièces au commandant de la gendarmerie de leur commune ou de la commune voisine.

On assure que le maréchal de Mac-Mahon, au retour des manœuvres du 1er corps, du 10 au 23 septembre, pourrait bien visiter Lille.

Un arrêté du ministre de la justice vient de fixer le nombre des attachés à la chancellerie et aux différents parquets des cours d'appel. Nous remarquons que la cour de Douai aura 6 attachés dont 2 au tribunal de Lille.

On nous communique la lettre suivante :

Roubaix, le 3 août 1876.

A Monsieur le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

Monsieur le Commandant,

Dans le terrible incendie qui est venu dévorer dernièrement notre établissement, nous avons eu à admirer comme toujours, le zèle, le dévouement, l'intrépidité du corps que vous commandez et auquel vous savez toujours montrer l'exemple; plusieurs, malheureusement, ont même été blessés dans l'exercice de leur volontaire mission; nous désirons, Monsieur le commandant, offrir à votre corps, au moins un témoignage, quelque faible qu'il soit, de notre reconnaissance pour les services qui nous ont été rendus, nous le savons, par pure abnégation. Permettez-nous donc de vous adresser une somme de trois cents francs pour la caisse de retraite du bataillon, et veuillez transmettre à tous l'expression de nos reconnaissantes sympathies dont vous voudrez bien prendre une large part.

Vos tous dévoués
DURIEZ FILS.

Lundi prochain, à onze heures, sera célébrée, à Saint-Martin, la messe dite de la Fête des fabricants.

Dimanche 6 août, à 4 heures de l'après-midi, issue des Vêpres, aura lieu la bénédiction de la première pierre de l'église St-Joseph du Fontenoy. Mgr de Lydda assistera à cette cérémonie.

On remarquait encore ce matin, sur le canal, une grande quantité de poissons morts.

Un cheval attelé à une voiture de charbon s'est abattu, hier soir, à l'entrée de la rue Neuve. Aucun accident à déplorer.

Cet attelage appartient à M. Mahieu, marchand de charbons, à Roubaix.

On lit dans le *Libéral* de Cambrai :

« Un journal parisien a, ces jours derniers, annoncé que l'état de santé de M. Parsy s'était aggravé; nous ne pouvons malheureusement, aujourd'hui, que confirmer cette triste nouvelle. »

Les journaux de Lille nous parlent des courses de Flers.

Actuellement la liste d'engagement est close pour trois courses : La *Course de haies*, le *Prix du Cercle lillois*, et le *Prix des tribunes*. Les engagements pour les autres courses ne doivent être clos que le 21 août.

Voici pour les trois courses ci-dessus mentionnées la liste des chevaux inscrits et de leurs propriétaires :

COURSE DES HAIES. — MM. T. Hurst, *Bodile*. — W. Richard, *Fabuliste*.— Paul F.., *Mont-Plaisir*.— C. Georges, *Aveline*. — Chapard, *Marinette*. — Heslop, *Saltimbanque*.

PRIX DU CERCLE LILLOIS. — MM. T. Hurst, *Cigarette II*. — E. Elsdon, *Concile*. — Paul F..., *Figurant*. — O. Noel, *Antiochus, Hamlet*. — B. Finot, *Jacinthe, Blaviette, Tribulet*. — J.-B. Riddel, *Spectre*. — Boresse, *Conquérant II*. — Gibson, *Faute-de-Mieux*.

PRIX DES TRIBUNES. — Havas de Louvuy, *Le Drôle*, 3 ans, *Roublard* 3 et *Cérémanée*, 3. — Henry, *Peau d'Ane*, 4 ans, *Bibletto* 3 et *Joyeuse* 3. — L. Worms, *Lanusquet 3 ans*, — Comte de La range, *Tartine 4 ans, Vivacité 4, Margote 4, Moulin 3, Charivari III 3, Grivois 3*. — Moreau Chaslon, *Parthenice 4 ans, Genius 3* et *La Boulaie 3*.— L. André, *Saubrette 3 ans* et *Auguste II*. — Marquis de Caumont, *Klamiacus 3 ans* et *Puysaleine* 5. — Comte de la Charme, *Chapuize 3 ans*.— A Lapin, *Mauvielle 3 ans, Cascatelle 4, Pensacola 4*.

Un deuxième acte du drame de St-Auberi s'est déroulé, ce matin, devant le Tribunal correctionnel de Cambrai.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette audience : nos lecteurs ont encore présentes à la mémoire toutes les péripéties de cette émeute où se sont dévoilés tant d'instincts sauvages.

Nous nous contenterons, ne pouvant donner les noms, de faire connaître les condamnations : Un terrassier de St-Aubert, à 8 mois et 5 jours de prison et 15 fr. d'amende; un terrassier de St-Aubert, à 8 mois et 5 jours de prison et 15 fr. d'amende; un cordonnier de St-Aubert, à 4 mois et 5 jours de prison et 15 fr. d'amende; un tisseur de St-Aubert, à 8 mois et 5 jours de prison et 15 fr. d'amende; un tisseur de St-Aubert, à 3 mois et 5 jours de prison et 15 fr. d'amende; un maçon de St-Waast, à 15 mois et 5 jours de prison.

Allez donc, messieurs les émeutiers, écoutez les conseils qui vous sont donnés par les gens et les journaux qui vous poussent en avant tout en se moquant de vous; dansez, et vous payerez les violons par-dessus le marché.

Allez donc voir si ceux qui flattent vos passions s'offriront à subir votre peine à votre place.

(*Emancipateur*.)

Le 15 juillet, Ch. Lamarcq, d'Halluin, replaçant des briques dans une légère excavation qui s'était produite dans sa chambre, se trouva en présence d'un véritable trésor. C étaient 116 magnifiques pièces de 6 fr. dites *couronnes*, soit 696 fr. Il s'empressa de porter sa trouvaille à la mairie.

Le greffier lui apprit que la somme devait être partagée entre le trouveur, la commune, et le propriétaire de la maison, M. Hovelaque, de Mouscron.

Le 28 juillet, il alla toucher son tiers, rentra joyeux au logis, puis plaça dans une vessie, qui lui sert de blague à tabac son petit trésor, et le cacha sous sa paillasse. Il sortit ensuite avec sa femme, et rentra vers neuf heures du soir.

La porte de derrière de la maison était ouverte. Sa première pensée fut pour son argent. Il avait raison, car il s'aperçut bientôt que ses 232 francs avaient disparu. Il a porté plainte, mais sans grand espoir de retrouver son argent.

Le plus huppé des ivrognes de Tourcoing, Aug. Bouche, muni de onze condamnations pour ivresse, a comparu hier, encore pour le même délit, en police correctionnelle. Deux mois de prison, 300 fr. d'amende, cinq ans d'interdiction des droits civiques.

Avant-hier, vers cinq heures du soir, un accident est arrivé dans la filature de M. Delattre, rue d'Eylau, à Lille. Le nommé Dumanet, employé dans l'établissement, a eu la main gauche prise dans un engrenage. Le blessé a été reconduit immédiatement à son domicile à Lomme, où M. le docteur Alliot a dû lui pratiquer la désarticulation de tous les doigts de cette main, à l'exception du pouce.

DISTRIBUTION DES PRIX
AU COLLÈGE
sous la présidence de Mgr de Lydda.

La cérémonie, commencée hier à 3 heures de l'après-midi, s'est terminée trop tard pour nous permettre d'en rendre compte dans notre numéro du soir. Mgr de Lydda présidait. On voyait à ses côtés M. Screpel-Roussel, adjoint, M. l'abbé Mouton, vicaire-général de Saint-Denis, ancien professeur de philosophie au collége, M. l'abbé Destombe, doyen de Lannoy, ancien supérieur, MM. les doyens de la ville et un grand nombre d'autres membres du clergé. L'assistance était fort nombreuse. La grande galerie de la cour Est du collége, transformée en salle de distribution de prix, était remplie tout entière et plusieurs personnes durent se placer en dehors de l'enceinte.

Deux estrades avaient été construites en face et sur le côté de la galerie, l'une aux armes de Mgr de Lydda, où s'assit Monseigneur et où prirent place à ses côtés les membres de la municipalité et du clergé, l'autre réservée aux musiciens de la *Grande-Harmonie*, qui jouèrent pendant toute la cérémonie des morceaux choisis de leur répertoire.

Aussitôt qu'à l'arrivée de Mgr de Lydda le silence se fût établi, M. l'abbé Chabé, principal du collége, se leva et, pour la première fois, s'adressa aux parents des nombreux élèves de Notre-Dame-des-Victoires. Son discours, que nous regrettons de ne pouvoir publier, fut universellement bien goûté. Beauté et difficultés de l'enseignement — dévouement que le prêtre plus que tout autre est capable de mettre au service de l'enseignement — coopération des parents dans l'œuvre de l'enseignement :.

Nous croyons ne pas fausser la pensée de l'orateur en en faisant ce résumé, ni choquer sa modestie en louant la manière dont le sujet fut traité.

On a fort applaudi un passage où M. Chabé désignait M. Mouton, présent à la cérémonie, et dont la mémoire, pour plus d'une raison, doit être longtemps liée à celle du collége de Roubaix.

En parlant du dévouement des prêtres à la cause de l'instruction, le principal du collége ne pouvait rappeler un nom plus connu et plus aimé à Roubaix.

Après M. Chabé, Mgr de Lydda prit à son tour la parole, et, développant l'idée de l'enseignement, montra que l'être enseigné est celui dont l'intelligence, le cœur et la volonté ont été chrétiennement formés. On s'instruit pour devenir des hommes, et on ne devient des hommes qu'à la condition d'être des chrétiens. Telle est la série de démonstrations que Mgr de Lydda abor la avec l'autorité qui s'attache à sa personne et l'esprit de mesure et l'élégance qui caractérisent sa parole.

A la fin du discours de Mgr de Lydda, la cérémonie proprement dite de la distribution des prix eut lieu suivant les formes ordinaires. Nous commençons aujourd'hui la publication du programme :

PRIX D'HONNEUR

Piété, conduite, travail, décernés par le suffrage des élèves, avec l'approbation des maîtres.

Grande division. — 1er prix, Paul Poissonnier. 2e Paul Six. 1er accessit, Jules Cléty. 2e Eugène Bouvy. 3e Léon Poissonnier. 4e Adrien Wallet. 5e Romain Lepers. — Division moyenne. — 1er prix, Adolphe Delestraint. 2e Georges Quint. 3e Paul Delattre. 1er accessit, Alfred Cheval. 2e Paul Delannoy. 3e Henri Ducatteau. 4e Ferdinand Bonnel. 5e Auguste Rasson. 6e Henri Duhamel. — Petite division. — 1er prix, Albert Barbotin. 2e Alphonse Cléty. 3e Augustin Valentin. 1er accessit, Julien Cauchteux. 2e Léon Cousart. 3e Achille Delbart. 4e Jules Ségard. 5e Clovis Cauchteux. 6e Jules Parent.

CATÉCHISME DE 1re COMMUNION
(41 élèves)

1er prix, François Tettelin. 2e Gustave Thomas. 3e Emile Dujardin. 4e René Leveugle. 1er accessit, Jules Despatube. 2e Léon Leplat. 3e Emile Nollet. 4e Léon Dubar. 5e Victor Charles. 6e Albert Fiévet. 7e Albert Vandenkerkhoven. 8e Jean Cavrois.

COURS LATINS

Classe de philosophie, (5 élèves). — Exellence. Prix, Paul Poissonnier, bachelier ès-siences. — Instruction religieuse. Prix, Eugène Ernoult. — Dissertation française. Prix, Eugène Ernoult — Auteurs philosophiques. Prix, Louis Catelle. — Histoire et géographie. Prix, Eugène Ernoult. — Phisique et chimie. Prix, Louis Catelle. — Mathématiques. Prix, Louis Catelle. — Examen. Prix, Paul Poissonnier.

Classe de rhétorique, (10 élèves). — Exellence. 1er prix, Eugène Bouvy. 2e Emile Deregnaucourt. 1er accessit, Charles Parent. 2e César Gaydet. — Instruction religieuse. 1er prix, Emile Derégnaucourt. 2e Cyrille Bossut. 1er accessit, Romain Lepers. 2e Eugène Bouvy. — Version latine. 1er prix, Charles Parent. 2e Eugène Bouvy. 1er accessit, César Gaydet. 2e Emile Derégnaucourt. — Discours latin. 1er prix, Eugène Bouvy. 2e Jules Planckaert. 1er accessit, César Gaydet. 2e Adrien Wallet. — Analyse et critique littéraire. 1er prix Jules Planckaert. 2e Eugène Bouvy. 1er accessit, Charles Parent. 2e Emile Derégnaucourt.—Discours français. 1er prix, César Gaydet. 2e Emile Deregnaucourt. 1er accessit, Charles Parent. 2e Eugène Bouvy. — Vers latins. 1er prix, Eugène Bouvy. 2e Emile Derégnaucourt. 1er accessit, Romain Lepers. 2e Cyrille Bossut.

Version grecque. 1er prix, Eugène Bouvy. 2e Charles Parent. 1er accessit, Emile Derégnaucourt. 2e César Gaydet (5 accessits). — Histoire et géographie. 1er prix, Emile Derégnaucourt. 2e Romain Lepers. 1er accessit, Charles Parent. 2e Eugène Bouvy. — Mathématiques et cosmographie. 1er prix, Emile Derégnaucourt. 2e Jules Planckaert. 1er accessit, César Gaydet. 2e Cyrille Bossut. — Examen. 1er prix, Jules Planckaert. 2e Eugène Bouvy. 1er accessit, Emile Derégnaucourt. 2e Pierre Deledalle et Romain Lepers.

Classe de seconde, (11 élèves). — Excellence. 1er prix, Paul Six. 2e Jules Duburcq. 1er accessit, Firmin Létocart. 2e Jules Lamy.

Instruction religieuse. 1er prix, Paul Six. 2e Jules Duburcq. 1er Accessit, Firmin Létocart. 2e Fursy Tiberghien. — Version latine. 1er prix, Paul Six. 2e Jules Duburcq. 1er accessit, Fursy Tiberghien. 2e Jules Lamy. — Narration latine. 1er prix, Paul Six. 2e Jules Lamy. 1er Accessit, Firmin Létocart. 2e Fursy Tiberghien. — Version grecque. 1er prix, Paul Six. 2e Jules Duburcq. 1er accessit, Fursy Tiberghien. 2e Firmin Létocart. — Vers latins. 1er prix, Paul Six. 2e Firmin Létocart. 1er accessit, Fursy Tiberghien (3 accessits), 2e Jules Duburcq. — Narration française. 1er prix, Paul Six. 2e Jules Lamy. 1er accessit, Fursy Tiberghien. 2e Jules Duburcq.

— Critique Littéraire. 1er prix, Fursy Tiberghein. 2e Paul Six. 1er Accessit, Jules Lamy, 2e Firmin Létocart. — Histoire et Géographie. 1er prix, Paul Six. 2e Fursy Tiberghien. 1er accessit, Jules Duburcq. 2e Georges Harin kouck.— Mathématiques. 1er prix, Paul Six. 2e Jules Duburcq. 1er accessit, Edouard Defrenne. 2e Emile Mulliez. — Histoire naturelle. 1er prix, Firmin Létocart. 2e Paul Six. 1er accessit, Georges Harinkouck. 2e Jules Lamy. — Examen. 1er prix, Paul Six. 2e Jules Lamy. 1er Fursy Tiberghien. 2e Jules Duburcq.

Classe de troisième, (15 élèves). — Excellence, 1er prix, Louis Leclercq. 2e Jules Poissonnier. 1er accessit, Firmin Dubar. 2e François Deledalle et Camille Liagre. 3e César Piat. — Instruction religieuse. 1er prix, Jules Poissonnier. 2e Firmin Dubar. 1er accessit, Alphonse Florin. 2e Louis Leclercq. 3e François Deledalle.—Version latine, 1r prix, Louis Leclercq. 2e Camille Liagre. 1er accessit, Jules Poissonnier. 2e Louis Ferrier. 3e César Piat. — Thème Latin, 1er prix, Louis Leclercq. 2e Alphonse Joveniaux. 1er accessit, François Deledalle. 2e César Piat. 3e Félix Cheval. — Version grecque. 1er prix, Jules Poissonnier. 2e Louis Leclercq. 1er accessit, Camille Liagre. 2e Louis Ferrier. 3e César Piat. — Vers latins, 1er prix, Louis Leclercq. 2e François Deledalle. 1er accessit Firmin Dûbar. 2e Camille Liagre. 3e Paul Bonnel.

— Style. 1er Prix, Firmin Dubar. 2e César Piat. 1er Accessit, Louis Leclercq. 2e Louis Ferrier. 3e Alphonse Joveniaux. — Mathématiques, 1er Prix, Louis Leclercq. 2e Firmin Dubar. 1er Accessit, Paul Bonnel. 2e Jules Poissonnier. 3e François Deledalle. — Histoire et Géographie, 1er Prix, Louis Leclercq. 2e François Deledalle. 1er Accessit, Firmin Dubar, 2e César Piat. 3e Paul Bonnel. — Examen, 1er Prix, Louis Leclercq. 2e Firmin Dubar. 1er Accessit, Jules Poissonnier. 2e François Deledalle. 3e César Piat.

Classe de quatrième, (27 Elèves). — Excellence. 1er Prix, Jules Cléty. 2e Jules Delporte. 3e Gustave Doudelez. 1er Accessit, Paul Dutilleul. 2e Henri Bury. 3e Eleuthère Leblon. 4e Gaston Mille. 5e Edmond Prouvost. — Instruction Religieuse, 1er Prix, Gustave Doudelez. 2e Jules Delporte. 3e Jules Cléty. 1er Accessit, Paul Dutilleul. 2e Eleuthère Leblon. 3e Edouard Chombart. 4e Gaston Mille. 5e Henri Bury. — Version Latine, 1er Prix, Edmond Prouvost. 2e Jules Delporte. 3e Jules Cléty. 1er Accessit, Gustave Doudelez. 2e Eleuthère Leblon. 3e Henri Bury. 4e Gaston Mille. 5e Georges Delannoy. — Thème Latin, 1er Prix, Jules Cléty. 2e Jules Delporte. 3e Jules Leroux. 1er Accessit, Gustave Doudelez. 2e Eugène Wattel. 3e Henri Bury. 4e Edmond Prouvost. 5e Louis Lepoutre.

Version grecque. 1er prix, Paul Dutilleul. 2e Jules Delporte. 3e Henri Bury. 1er accessit, Eleuthère Leblon. 2e Paul Gaydet. 3e Jules Cléty. 4e Gaston Mille. 5e Gustave Doudelez. —Thème grec. 1er prix, Jules Delporte. 2e Paul Dutilleul. 3e Jules Cléty. 1er accessit, Gustave Doudelez. 2e Gaston Mille, (5 accessits). 3e Henri Bury, (5 accessits). 4e Eugène Wattel. 5e Hector Derégnaucourt. — Vers latins. 1er prix, Jules Cléty. 2e Paul Dutilleul. 3e Jules Delporte. 1er accessit, Hector Derégnaucourt. 2e Edmond Prouvost. 3e Gustave Doudelez, (5 accessits). 4e Henri Bury. 5e Gaston Mille. — Orthographe. 1er prix, Jules Leroux. 2e Jules Delporte. 3e Hector Derégnaucourt. 1er accessit, Jules Cléty. 2e Gustave Doudelez. 3e Gaston Mille. 4e Edmond Prouvost. 5e Henri Bury. — Histoire et géographie. 1er prix, Gustave Doudelez. 2e Jules Delporte. 3e Louis Duriez. 1er accessit, Gaston Mille. 2e René Denis. 3e Edmond Prouvost, (5 accessits). 4e Victor Denhaene. 5e Jules Cléty. — Mathématiques. 1er prix, Jules Cléty. 2e Jules Delporte. 3e Paul Dutilleul. 1er accessit, Gaston Mille. 2e Gustave Doudelez. 3e Edmond Prouvost. 4e Albert Dazin. 5e Paul Gaydet. — Examen. 1er prix, Jules Cléty. 2e Edmond Prouvost. 3e Jules Leroux. 1er accessit, Jules Delporte. 2e Gustave Doudelez. 3e Paul Dutilleul. 4e Eleuthère Leblon. 5e Paul Gaydet. (*A suivre*).

Courses de Roubaix.

La commission des Courses de Roubaix nous prie de porter à la connaissance du public que les paris au livre et à la cote pourront s'exercer librement dans l'enceinte du pesage. Toute agence de paris en dehors de cette enceinte sera formellement interdite.

— On croit avoir mis, à Ors, la main sur l'auteur d'un assassinat commis en 1864, le nommé Aug. Polvent, cultivateur au Câteau. Ce misérable fait subir à sa femme les plus mauvais traitements. En 1874, sa femme se présenta tout ensanglantée à une de ses voisines, en disant : «Pensez-vous qu'il ne finira pas par me tuer, comme mon père!»

Puis elle raconta qu'en mai 1867, pendant la nuit, son mari, Aug. Polvent, avait voulu la faire lever pour cuire un jambon. Elle refusa. Il la jeta à bas du lit, lui lança le jambon à la figure; puis la précipita dans la cave. Aux cris poussés par cette malheureuse, son père, J. Pruvost, qui habitait la même maison, accourut; une lutte s'engagea. Polvent lui porta un coup si violent qu'il le tua raide.

Le meurtrier transporta le cadavre dans la grange, lui plaça de la paille dans la main pour faire croire qu'il était tombé d'un tas et s'était tué. Ces propos furent longtemps tenus secrets par cette voisine, qui a fini par les confier à la justice. Polvent a été arrêté. Cette grave affaire se poursuit.

HAZEBROUCK. — L'Orphéon a remporté dimanche, au concours de chant d'ensemble de Namur, le 2e prix — médaille d'or et une prime de 250 fr. — dans la première catégorie des sociétés étrangères, catégorie composée de sociétés françaises et allemandes.

— Samedi à neuf heures du soir, au moment de traverser le canal de la Deûle sur la barque du sieur Eméric Wateliez, cabaretier et passeur à Evin-Malmaison, Jean-Baptiste Fourmeaux, âgé de 28 ans, maçon, de Courcelles-lez-Lens, eut une querelle avec deux autres ouvriers qui se jetèrent dans le bac où il était déjà placé.

On les vit un instant se bousculer, puis la frêle embarcation chavira, et les trois passagers tombèrent dans l'eau d'où ils se retirèrent presque aussitôt.

Les deux compagnons de Fourmeaux disparurent, mais lui, prit la direction de Pont-à-Saut, en suivant la digue du canal.

Il était dans un état d'ébriété qui le trompa sans doute sur le chemin parcouru; car, le lendemain matin, on retrouva son cadavre et son chapeau à peu de distance. Fourmeaux était marié et père de deux enfants.

— On va faire dans le port de Boulogne des expériences en grand du grappin biautomoteur Tosselli. Il s'agit de tirer du fond de la mer une caisse de 1,000 à 1.500 kilog. qu'on aura coulée à dessein.

On expérimentera en outre cet engin, paraît-il, pour essayer de retirer les débris du *Charles Dickens*.

On dit que M. Tosselli ira lui-même à Boulogne pour diriger ces expériences.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS de naisances du 1er août. — Edouard Selosse, aux 3 Ponts. — Ernest Ghysels, rue de la Lys. — Hélène Alavoine, rue des Longues-Haies, 293.— Adèle Selosse, rue de la Guinguette, cour Duhamel, 10. — Albert Poissonnier, rue du Moulin-de-Roubaix, 115.

Du 2. — François Meseure, rue des Longues-Haies, 140. — Georges Prouvost, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 15. — Charles Desmet, Basse-Masure, 47. — Jules Dujardin, rue des Fossés, 6. — Pierre et François Debrouwer, rue des Vélocipèdes.— Eugène Lepoutre, rue de la Fosse-aux-Chênes, 21.

Victor Descamps, rue de Rome. — Maria Vanhollebeke, rue de Lille, 74. — Fidéline Leleu, rue de l'Alouette, 46. — Albert Thiriet, rue Traversière, 8. — Jules Dauphin, place de l'Abattoir, 34. — Louise Tops, rue de Tourcoing, cité Flipo, 47.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 31 juillet. — Emil Vandepeut, 29 ans, garçon de magasin, et Célina Serbruyns, 27 ans, bobineuse. — Henri Hannebel, 26 ans, trieur de laines, et Victoire Vinchant, 23 ans, servante. — Adolphe Maes, 36 ans, mécanicien, et Palmyre Desrousseaux, 33 ans, ménagère. — César Poppe, 24 ans, lamier, et Clémence Meyrant, 27 ans, repasseuse. — Josse Lepas, 27 ans, mouleur, et Maria Lecomtet, 23 ans, soigneuse.

Du 1er août. — Henri Poppe, 20 ans, mécanicien, et Louise Tiberghien, 24 ans, repasseuse.

Auguste Libossart, 28 ans, Pâtissier et Sophie Menu, 27 ans, sans profession.

Du 2. — Jules Delplanque, 30 ans, employé de commerce et Marie Dupied, 20 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS de décès du 1er août. — Marie Dublet, 39 ans, ménagère, rue Turgot, 23. — Julie Leplat, 81 ans, ménagère, rue du Ballon, 52. — Marie Legrand, 3 ans, rue de l'Avocat, 40. — Elisa Bernard, 21 ans, journalière, à l'Hospice.— Léonard Plessiet, 79 ans, journalier, Hospice.— Elise Masse, 2 mois, rue des Longues-Haies, 126. — Théophile Wagnon, 6 mois, à la Potennerie. — Arthur Marécaux, 22 ans, compositeur, Hôtel-Dieu.

Anne Watine, 49 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Clémentine Defyve, 2 ans, rue du Fresnoy, cité Olivier, 8. — Jean-Baptiste Fleurant, 70 ans, journalier, rue de la Basse Masure, 20. — Jean Van Oost, 19 ans, cordonnier, rue du Nouveau Monde, 29.

Du 2. — Célinie Duchatel, 6 mois, rue de la longue Chemise, 37. — Marie Dhulster, 4 mois, rue de la Barbe d'Or.—Ferdinand Monnier, 3 mois, rue de la longue Chemise, 17.— Louis Lagaesse, 1 an, Hôtel-Dieu. — Flavie Mullier, 86 ans, sans profession, Grande Rue, 50. — Juliette Dumoulin, 25 ans, servante, rue de Lannoy.

Etat-Civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 août. — Maria Planckaert, à Francs. — Laurence Ducoulombier, rue des Carliers. — Louis Delerez, rue de Pouilly. — Joseph Minjean, au Pont de Neuville. — Charles Devos, à la Croix-Rouge. — Henri Roche, au Clinquet. — Marguerite Duterte, rue des Poutrains. — Emilie Leduc, rue de la Gare.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 2 août. — Deberghe, présenté sans vie, à la fin de la guerre.

On trouve au bureau du *Journal de Roubaix*, des cachets pour la Fête de Gymnastique de dimanche prochain. — Prix du cachet : 2 francs.

M. Heinzmann, directeur de la société l'Orphéon Roubaisien, cédant aux sollitations de plusieurs familles, étendra le cercle de ses relations et donnera à Roubaix des leçons de piano, solfége et chant.

S'adresser par écrit au siége de la société *Café de l'Orphéon*, rue du Vieil-Abreuvoir. 1171

Cour d'assises du Nord

Audience du 1er Août.

Déclaré coupable avec admission de circonstances atténuantes, Desmont est condamné à deux ans d'emprisonnement.

Défenseur, Me Auguste Inée Druelle.

3e affaire. — *Vols qualifiés.*

Juvénal Losson, âgé de 18 ans, demeurant à Fontaine-au-Bois, comparaît devant le jury sous l'inculpation de vols qualifiés. L'accusation lui reproche d'avoir, à Fontaine-au-Bois : 1° le 10 juin 1876, tenté de soustraire frauduleusement du numéraire au préjudice du sieur Désiré Baulier, tentative commise la nuit, sur un chemin public, l'accusé étant porteur d'armes apparentes; 2° en octobre ou novembre 1875, soustrait du numéraire au préjudice du sieur Tétard, avec cette circonstance qu'il travaillait habituellement où il a volé; 3° le 18 octobre 1875, soustrait du numéraire au préjudice de la veuve Berlin, avec les circonstances de nuit, de maison habitée, d'effraction extérieure et d'escalade.

Déclaré coupable avec admission de circonstances atténuantes, Losson est condamné à vingt ans de travaux forcés.

Défenseur, Me Aug. Boutet.

Faits Divers

— Nous trouvons dans les journaux de Brest des détails sur un incendie qui a éclaté dans les magasins de M. Gustave Delagarde, négociant en vins et spiritueux.

C'est dans l'atelier de tonnellerie que le feu s'est déclaré. En dépit des premiers efforts tentés pour l'arrêter, il s'est bientôt communiqué à un magasin situé derrière et renfermant du vin et des eaux-de-vie. Fort heureusement il avait été retiré la veille, de ce magasin, 6.100 litres de trois-six embarqués sur le vapeur *la Ville-d'Aurillac*, à destination de Cherbourg. Sans cette circonstance, l'incendie eût été tellement violent dès son début, qu'on se serait sans doute trouvé dans l'impossibilité d'en enrayer les funestes effets. Mais il restait encore dans ce premier magasin bon nombre de fûts et spiritueux. Ils éclatèrent sous l'action du feu, et le liquide enflammé, projeté et coulant de toutes parts, alimenta et étendit le sinistre.

Deux des trois autres magasins avoisinants devinrent la proie des flammes, ainsi que les bureaux et la maison d'habitation.

Le troisième magasin, dans lequel se trouvaient les cuves d'eau-de-vie, présentait le plus grand danger. C'est ce côté aussi que se portèrent les plus grands efforts de sauvetage. Huit pompes furent continuellement employées à écarter de ce point l'action du feu, et on arriva à ce résultat désespéré : à savoir que, les étages supérieurs ayant complètement brûlé et le plancher du premier étage lui-même étant carbonisé, le magasin d'eau-de-vie placé dessous, grâce à l'énorme quantité d'eau dont on l'arrosait sans cesse, fut préservé des atteintes de l'incendie.

Le spectacle que présentait ce sinistre était terrifiant, par les dangers qu'il faisait craindre. Tout le long de la rue Voltaire, dans le ruisseau de droite, coulait, en brûlant, un flot d'eau-de-vie dont la flamme montait à un mètre environ : barricade de feu placée à la porte de toutes les maisons de ce côté de la rue, et le liquide enflammé s'engouffrait dans la bouche d'égout du cours d'Ajot,